

PROJET N°8

Mise en œuvre des protocoles sanitaires

Cette fiche vous accompagnera si vous souhaitez déposer une demande de subvention pour un projet relance « mise en œuvre des protocoles sanitaires ».

Intitulé de projet à saisir

➔ **Protocoles sanitaires**

Modalité/Dispositif à sélectionner

Dans le menu déroulant, sélectionnez ➔ **Mise en œuvre des protocoles sanitaires**

Objectifs

Faciliter la mise en place des protocoles sanitaires pour sécuriser l'accueil des pratiquants.

Description

Toute action de mise en place des protocoles sanitaires (achat de masques, gel etc. ; mise en œuvre de dispositifs spécifiques).

Évaluation

Voici des indicateurs qui vous permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs que vous avez fixés et la réussite de votre projet.

➔ Respect des protocoles sanitaires

Budgétisation

Le budget doit prendre en compte toutes les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre du projet.

La subvention ne pourra pas excéder **40% du budget total** du projet.

DÉPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> - Achat de fournitures - Frais de communication - Autres 	